



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CONCORET 56430 – CONCORET

SEANCE DU MARDI 06 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le six octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 01 octobre 2015, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14

Présents :

COIGNARD Ronan	AUBRY Gwenaël	LURETTE Gilles
AUBERT Jean-Marie	GARCIA Déborah	MEZZALIRA Nicolas
AUBERT Joëlle	GORTAIS Edmond	SAILLARD Loïc
MULLER Sarah	LE BOURHIS Jean-Pierre	VIMAL DU MONTEIL Philippe

Secrétaire de séance : Déborah GARCIA

Absents excusés : Alain COAT (pouvoir à Edmond Gortais), Yann LEGLOAHEC (pouvoir à Sarah Muller), Evelyne EVEILLARD

N°01/10/2015 – PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Considérant que la commune de Concoret est enclavée dans le département de l'Ille-et-Vilaine ;

Considérant que la fusion entre les Communautés de Communes de Brocéliande et Montfort Communauté est à l'étude et que la commune de Concoret est intégrée dans celle-ci ;

Considérant que la commune de Concoret est un point touristique majeur de la forêt de Brocéliande ;

Considérant qu'une fusion des communautés de communes dans le département du Morbihan est à l'étude au vu de la loi NOTRe et que deux schémas peuvent être envisagés :

- 7 communautés de communes (La Trinité Porhoët – Mauron – Josselin – Ploërmel – Malestroit – Guer – La Gacilly) représentant 85 000 habitants avec 64 communes ;
- 4 communautés de communes (La Trinité Porhoët – Mauron – Josselin – Ploërmel) représentant 39391 habitants avec 32 communes ;

Considérant que l'intégration de la commune de Concoret avec les communautés de communes de Brocéliande et Montfort Communauté représenterait un territoire de 41 820 habitants avec 17 communes ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'intégration de la commune de Concoret dans la communauté de Communes de Brocéliande.

Après débat le conseil municipal DECIDE, par vote à mains levées (13 voix Pour et 1 Abstention) de valider l'intégration de la Commune de Concoret dans la Communauté de Communes de Brocéliande.